

# BULLETIN MUNICIPAL



ROANNES ST MARY



2018

[www.roannes-saint-mary.fr](http://www.roannes-saint-mary.fr)



N° 18

P. 2 Mot du Maire

P. 3 Commémoration du 11 Novembre

P. 4/5 Vie communale

- Nouvelles recrues
- Etat civil
- Tarifs location salle polyvalente
- Côté pratique
- Horaires ouverture mairie et agence postale
- Les assistantes maternelles
- Activités administratives

P. 6/7 Travaux et investissements

P. 8 Budget communal

ADMR

P. 9 En lien avec  
la communauté de communes

P. 10/11 Ecole

P. 12/13 Environnement

P. 14 Adressage des rues

P. 15/18 Les associations

P. 19 Evènements

## LE MOT DU MAIRE

*Alors que les sondages dénoncent le mécontentement des français à l'égard du gouvernement, alors que les gilets jaunes portent la souffrance quotidienne de la population, alors que le pouvoir d'achat de chacun est malmené et que les fractures sociales augmentent, la commune reste le premier lien de proximité démocratique et accompagne au quotidien ses administrés.*

*Alors que les pouvoirs publics semblent de plus en plus éloignés de la réalité de la vie des territoires ruraux, les élus communaux sont les derniers liens avec la population.*

*C'est la raison pour laquelle au cours de cette année 2018, l'équipe municipale a souhaité une fois encore, limiter les dépenses et maîtriser la fiscalité afin de ne pas alourdir encore les charges pesant sur ses administrés, ceci au prix de sacrifices faits sur certains projets mais aussi au profit d'investissements permettant l'amélioration du cadre de vie.*

*Cependant, il y a tant encore à faire...*

*La commune a privilégié depuis plusieurs années les investissements pour les enfants, car ils sont l'avenir de notre société. La manière dont ils sont éduqués fera la différence dans la façon dont ils s'adapteront aux réalités futures. Ils sont destinés à faciliter le passage à un monde plus solidaire, et à préserver le milieu de vie que nous leur laisserons. Il nous appartient de les préparer au mieux.*

*La commune de Roannes Saint Mary mise ainsi sur ses enfants en leur rappelant leur devoir de mémoire, en les incitant à être plus coopératifs et en les stimulant pour développer une conscience plus élevée d'un mode de vie protecteur de notre environnement.*



**GÉRAUD MÉRAL**

*La commune s'engage à leur côté pour la protection de notre cadre de vie. Tel est l'objet du programme écol'logique mis en place dans notre école.*

*Et si c'étaient nos enfants qui finalement nous éduquaient et nous accompagnaient par un comportement personnellement plus protecteur de notre environnement, à tout le moins local ?*

*C'est dans ce même état d'esprit que l'équipe municipale réfléchit à un programme ambitieux sur les énergies renouvelables, à un entretien protecteur de nos espaces, à la mise en place de circuits courts d'approvisionnement de la cantine scolaire...*

*Et si nous devenions un exemple à suivre ?*

*Et si nous réfléchissions à la manière dont nous souhaitons vivre demain (urbanisme, tourisme, services, territoire, déplacements, ordures ménagères, eau...), et si nous réfléchissions à la façon dont nous souhaitons améliorer notre cadre de vie pour demain ?*

*Chaque geste est important.*

*Et si nous nous engageons ensemble (équipe municipale, personnel communal, habitants de la commune, professionnels du territoire...) aux côtés de nos enfants pour leur laisser une commune où il fait bon vivre ?*

*Tel est l'objectif de demain. Tel est l'objectif de 2019.*

*Au-delà de souhaits de bonheur et de bonne santé pour vous et pour vos proches, tels sont mes vœux pour cette nouvelle année.*

Le conseil municipal et moi-même invitons les habitants de la commune à fêter la nouvelle année autour du verre de l'amitié,  
**le samedi 12 janvier à 11 h, salle du conseil.**



**Cette cérémonie commémore la fin de la grande guerre ; l'accent a été mis essentiellement sur la paix.**

Nous nous sommes retrouvés nombreux lors de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui s'est déroulée à 11 heures devant le monument aux morts. Après le dépôt de gerbe, les enfants de l'école, accompagnés des enseignants, ont allumé une bougie pour chaque soldat tombé au champ d'honneur.

Après la lecture des discours et des lettres de poilus, nous nous sommes retrouvés dans la salle du conseil où une exposition de documents et d'objets ayant trait à la grande guerre avait été mise en place.

Cette matinée s'est terminée par le pot de l'amitié et pourquoi pas le verre de la paix.

## **ILS SONT MORTS POUR LA FRANCE :**

AZAIS Cyprien 1917  
 BALMISSE Antoine 1914  
 BARANDE Ludovic 1914  
 BARTHELEMY Antoine 1918  
 BESSE Auguste 1918  
 BLATVIEL Emile 1914  
 BONNET François 1917  
 BOURGADE Jean 1918  
 CALDEYROUX Pierre 1919  
 CASTANIER Guy 1918  
 CAUMEL Antoine 1915  
 CAUMEL Baptiste (1)1916  
 CAUMEL Baptiste (2)1916  
 CHARMES Julien 1915  
 COURCHINOX Baptiste 1915  
 DANGUILHEN Baptiste 1915  
 DELMAS Julien 1918  
 DESCARGUES Jean 1917

DOMERGUES Jean 1919  
 FEL JEAN 1918  
 GERAUD Germain 1914  
 GRAMOND Michel 1918  
 LACOMBE Pierre 1915  
 LACOSTE Guillaume 1918  
 LACOSTE Pierre 1914  
 LAMPLES Baptiste 1916  
 LEYBROS Pierre 1916  
 LIAUBET Antoine 1917  
 LOUBIERES Louis 1914  
 MAGNE Justin 1917  
 MAGNE Louis 1914  
 MAZEL Pierre 1914  
 MAZEL Théophile 1915  
 MAZIERES Jean 1915  
 MONTOURCY Jean 1915  
 MONTOURCY Jean 1918

MURATET Abel 1914  
 PERRET Antoine 1914  
 PUECH Pierre 1916  
 PUECHAL Florentin 1915  
 QUIERS Antoine 1916  
 RAYGASSE Eugène 1914  
 REYT Antoine 1914  
 ROQUESSOLANE Joseph 1918  
 SERIEYS Jean 1919  
 THERON Jacques 1916  
 TOYRE Jean 1916  
 VALON Jean 1916  
 VERDIER Jean 1919  
 VERSEPUECH Auguste 1915  
 VIXEGE André 1916  
 VIXEGE Raymond 1914

A l'heure de commémorer le centenaire de l'armistice, il peut être dit que l'Europe est essentielle pour au moins une bonne raison : **la paix.**

*« Le patriotisme du 21<sup>e</sup> siècle est à double dimension, l'une nationale, l'autre européenne.*

*Le patriotisme est une vertu, le nationalisme borné est un mensonge accablant et un poison pernicieux. »*

Jean-Claude JUNCKER, président de la commission européenne

## NOUVELLES RECRUES



### Gaëtan BORNET

Originaire de Montsalvy, cet étudiant de 24 ans avait à plusieurs reprises travaillé en tant qu'animateur pour l'accueil de loisirs de Lafeuillade. Depuis juin dernier, il assure le remplacement d'Alexandra Théron, en congés maternité jusqu'au mois de mars 2019.

Dynamique et motivé, Gaëtan a donné un nouvel élan aux activités de notre centre de loisirs. Les enfants ainsi que leurs parents en sont ravis. Un grand merci à lui !



### Brigitte BOUSSAROQUE

Depuis le mois d'avril dernier, cette habitante de Roannes vient en appui en garderie et pour l'inter-classe du midi. En effet, comme vous le savez sans doute, l'effectif des élèves de notre école augmente pour dépasser maintenant les 100 élèves.

Il devenait difficile pour une seule personne (Mme Fabienne Perrolle) d'assurer la surveillance des enfants avant et après l'école, car ils sont de plus en plus nombreux à fréquenter le service de garderie. Par mesure de sécurité et pour le bien être de tous, adultes comme enfants, la mairie a décidé d'embaucher Brigitte Boussaroque. Elle s'est rapidement intégrée à l'équipe des agents de l'école et fait le bonheur de nos bambins. Merci à elle aussi pour sa disponibilité et sa gentillesse.

## ÉTAT CIVIL 2018

Naissances		Décès	
BANKAERT Azzura	10 octobre 2018	BARANDE Elise	18 décembre 2017
BONHOMME Agathe	13 septembre 2018	BOURGADE Madeleine	24 septembre 2018
CHANET Inès	24 mars 2018	BOUSSAROQUE Auguste	19 octobre 2018
GARDE Bérénice	27 janvier 2018	FLORY Jean-Marie	5 septembre 2018
GRAMONT Loïse	21 mars 2018	FLORY Marie	17 décembre 2017
LOPEZ Tayzon	1 <sup>er</sup> mars 2018	FOUCAULT André	11 novembre 2017
SAUTAREL SUC Arthur	17 novembre 2018	FOUCAULT Renée	16 octobre 2018
VITTORI Timéo	4 novembre 2018	LE GOFFE Marcel	1 <sup>er</sup> décembre 2017
<b>Mariages</b>		LE GOFFE Maria	23 août 2018
DELFOUR Sébastien et BREL Cécile	29 septembre 2018	MAURÉ Ginette	27 octobre 2018
DESCARGUES Kévin et VIDALENC Jessica	22 septembre 2018	TOURDE Albert	27 avril 2018
FRICHET Jérôme et BANKAERT Marie-Hélène	21 juillet 2018		
MAGNE Damien et PERRIN-PEREZ Sarah	22 septembre 2018		
VIDAL Jérémie et MOREL Jessica	28 juillet 2018		

## TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

<b>Particuliers</b>	Journée	100 €
	Week-end (2 jours)	180 €
<b>Associations communales</b>	Réunions	Jusqu'à 5 par an
		Au-delà de 5 par an
	Manifestations	Par manifestation
<b>Associations extérieures</b>	Par manifestation	
<b>Commerçants</b>	Extérieurs à la commune	
	Communaux	

Le matériel mis à disposition est compris dans les tarifs affichés ci-dessus.

### CAUTION

L'utilisation de la salle polyvalente est subordonnée au versement d'une caution fixée à 600 euros (500 euros de caution et 100 euros pour le ménage), par chèques bancaires ou postaux à l'ordre du Trésor public, pour tous les utilisateurs à l'exception des associations communales pour lesquelles aucune caution n'est demandée.

## ASSISTANTES MATERNELLES

ARAUJO Pascale	Poujols	04 71 43 33 59 / 06 60 98 53 70
BOURGADE Frédérique	Calves	04 71 62 63 55 / 06 42 41 59 68
JARRY Beatrice	Bex	04 71 62 66 18 / 06 82 88 75 48
LHERITIER Laurence	La Fontie	04 71 62 83 23 / 06 83 87 30 35
MAS Claudine	Madunhac	04 71 62 84 91 / 06 08 68 89 57
ROQUES Catherine	La Course du Mouton	04 71 46 45 61 / 06 40 28 12 11
SALAUN Valérie	Monloubou	04 71 62 86 13

**GÔTÉ PRATIQUE - TARIFS 2018**

**Cantine**

Prix du repas par élève	2,70 €
Prix du repas par adulte	6,60 €

**Transport scolaire**

L'année	15,00 €
---------	---------

Contact transport : communauté de communes de la Chataigneraie Cantalienne 04 71 49 33 30

**Garderie**

Prix par élève le matin	1,10 €
Prix par élève le soir	1,50 €

**Eau**

Abonnement	63 €
Consommation de 0 à 100 m <sup>3</sup>	0,64 €/m <sup>3</sup>
Au-delà de 100 m <sup>3</sup>	0,32 €/m <sup>3</sup>
Redevance Adour Garonne	0,32 €/m <sup>3</sup>
Frais de raccordement	160 €
Frais autres interventions (Détérioration, Gel...) :	160 €

**Assainissement**

Abonnement	50 €
De 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,50 €/m <sup>3</sup>
Au-delà de 120 m <sup>3</sup>	0,22 €/m <sup>3</sup>
Redevance Adour Garonne	0,245 €/m <sup>3</sup>

*Assainissement (suite)*

Redevance forfaitaire pour usagers d'un réseau d'eau privé	150 €/an commerçants 100 €/an particuliers
--	---

**Concession des cimetières**

Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m) 210 € + 25 € de taxes

**Concession du columbarium**

Pour une durée de 30 ans (1 case) 500 €

**Eclairage public**

En cas de panne, avertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

**Encombrants**

L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'utilisateur :

1 objet encombrant	10 €
1/2 camion (1 m <sup>3</sup> )	30 €
1 camion (2 m <sup>3</sup> )	60 €

**Cédric Faure**, conseiller départemental du canton de Maurs, se tient à la disposition des usagers sur RDV.

Contact : [cfaure@cantal.fr](mailto:cfaure@cantal.fr).

**HORAIRES D'OUVERTURE**

**SECRETARIAT DE MAIRIE**

Mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
 Mercredi : de 9 h à 12 h  
 Jeudi : de 9 h à 12 h  
 Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
 Samedi : de 9 h à 12 h  
 Tél. **04 71 62 80 32**  
 PERMANENCE DU MAIRE : chaque samedi matin sur RDV

**E-MAIL : [mairie@roannes-saint-mary.fr](mailto:mairie@roannes-saint-mary.fr)**

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Mardi : de 9 h à 12 h  
 Mercredi : de 8 h 15 à 11 h 15  
 Jeudi : de 9 h à 12 h  
 Vendredi : de 9 h à 12 h  
 Samedi : de 9 h à 12 h  
 Tél. **04 71 43 86 65**

**SITE INTERNET : [www.roannes-saint-mary.fr](http://www.roannes-saint-mary.fr)**

**ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE MUNICIPALE 2018**

**Urbanisme**

Permis de construire 2018	12
Maisons d'habitation	5
Travaux divers	7
Permis d'aménager 2018	1
Certificats d'urbanisme d'information 2018	40
Certificats d'urbanisme opérationnels 2018	8
Déclarations préalables 2018	19

**Arrêtés et Délibérations**

Arrêtés municipaux 2018	56
Délibérations du Conseil Municipal 2018	

**Inscriptions sur liste électorale 2018**

Cette année, il y a eu 21 inscriptions (dont 11 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 8 radiations.



**cuisinella**  
Des cuisines qui donnent envie.

**CUISINELLA AURILLAC**  
[cuisinella.aurillac@gmail.com](mailto:cuisinella.aurillac@gmail.com)  
 8 Avenue du Garric  
 15000 Aurillac  
 Tél. 0471491197

Commerçant indépendant membre du réseau Cuisinella [www.cuisinella.com](http://www.cuisinella.com)



**Ouvrier**  
AUTOCARS  
 Site : [www.ouvrierautocars.com](http://www.ouvrierautocars.com)  
**LE PLAISIR DE VOYAGER ENSEMBLE**

- Forts de nos 85 ans d'expérience
- Sécurité et sérénité
- Confort et respect de l'environnement
- Une équipe de professionnels à votre écoute

Tél. 04 71 48 24 66  
**PRENONS LA ROUTE ENSEMBLE**

## VOIRIE

Cette année le montant pour l'entretien de nos routes est de 64 808,13 €.

Les travaux mis en œuvre sont principalement ceux de Pujol, St Mary, Marquet, Beysserolle...



## LESPINE



Réhabilitation de la bache de pompage de la station de Lespine : il a été constaté un mauvais état de l'intérieur des cuves. Le béton étant fortement dégradé, des travaux urgents ont dû être réalisés.

Après l'étude de 3 offres, les travaux ont été attribués à l'entreprise VIGIER.

## MUR DE SOUTÈNEMENT DU CIMETIÈRE

Le mur de soutènement du cimetière du bourg a été consolidé par l'entreprise SOUQUIERES BERNARD pour un montant de 32 232 €.



## MURET DU CITY STADE



Cet été, nos employés communaux ont reconstruit le petit mur le long du city stade, où l'on a pu installer des bancs. Ils ont également nettoyé et réparé les murets autour de la fontaine, de l'église et de l'école.

## ÉTRAVE

Après plus de 20 ans d'utilisation, la lame du chasse-neige a dû être remplacée.

Coût de la nouvelle étrave : 8 280 €.

## CIMAISES

Dans notre commune des artistes peintres, des photographes, des historiens... ont incité la commune à équiper la salle du conseil en cimaises (supports auxquels on accroche des tableaux, des documents...). Cela permettra d'organiser des expositions tout au long de l'année.



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

**Caisse Locale  
de Roannes Saint Mary  
04 71 63 43 06**

## LOTISSEMENT DE PAILHES

Le principe d'aménagement est de créer un hameau dans la continuité des constructions récentes tout en respectant le paysage environnant. Les implantations proposées permettent d'intégrer au mieux les constructions dans la topographie du site en limitant au maximum les terrassements au niveau des constructions. Cependant la voirie sera encastrée dans le terrain pour permettre de respecter les normes d'accessibilité aux parcelles Sud ainsi que l'accès aux parcelles les plus hautes. Le règlement reprendra celui du PLU de Roannes Saint-Mary.



La commune a acquis une parcelle au lieu-dit Pailhes afin de réaliser un lotissement de 6 maisons. Le coût de la voirie et de la réalisation des réseaux nécessaires devrait être couvert par la vente de 2 lots à des particuliers. Les 4 autres seront gérés par Logisens pour de la location.

## EN PROJET Ad'AP : AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Il s'agit d'un programme destiné à prévoir tous les équipements nécessaires à l'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes souffrant d'un handicap.

- Dans ce cadre les travaux suivants sont prévus :
- des places de stationnement réservées,
  - des bandes podotactiles au niveau des passages piétons,
  - le marquage visuel des accès vitrés,
  - la mise aux normes des toilettes du foyer.

La municipalité réfléchit également à l'accessibilité du cheminement entre les bâtiments publics.



## DÉGRADATIONS

### Porte du local de pétanque et porte des vestiaires du terrain de foot.

Suite à des actes de vandalisme commis le 18 juin 2017, les portes du local de pétanque et des vestiaires du terrain de foot ont dû être remplacées.

Coût : - local pétanque 1419,88 € HT + 200,00 € de pose  
- local vestiaire 395,00 € HT

**Coût total de l'incivilité: 2377,86 €**

**Que chacun prenne conscience de la répercussion de tels actes !**

## EAU ET ASSAINISSEMENT

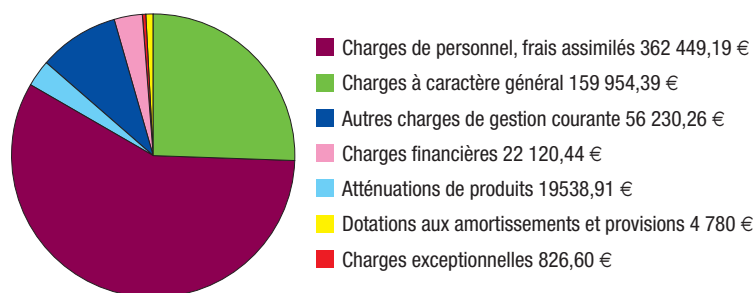
La commune de Roannes Saint Mary gère son propre service des eaux et de l'assainissement, avec un agent attitré. Le relevé annuel des compteurs d'eau se fait en septembre, avec une facturation par an, en novembre.

- Missions** :
- la gestion complète du cycle de l'eau (captage, traitement, contrôle, stockage, distribution),
  - entretien des réseaux et structures (réservoirs, fontaines, conduites, branchements, bouches incendie, etc...),
  - le relevé des compteurs d'eau,
  - l'intervention en cas d'incident (semaine, nuit et week end).

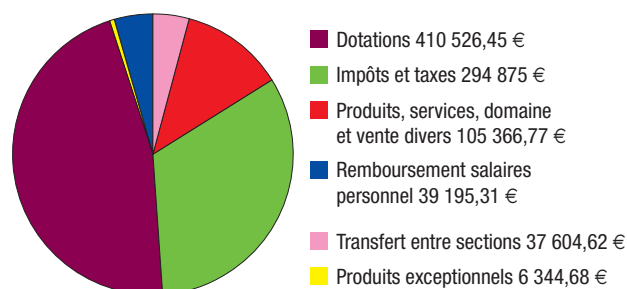
La surveillance et l'entretien régulier du réseau permettent d'avoir un rendement excellent, c'est à dire un très faible taux de perte d'eau par fuites.

## FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2017  
Dépenses de fonctionnement : 625 899,79 €

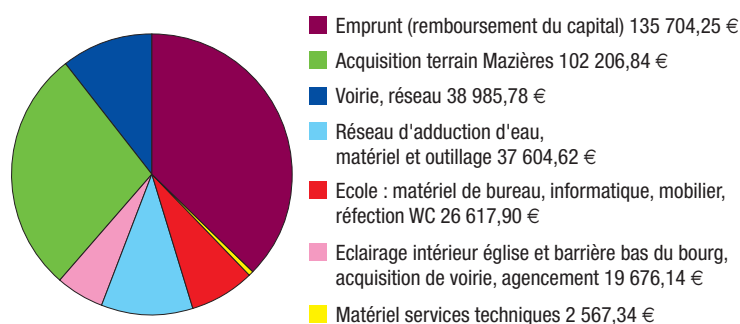


COMPTE ADMINISTRATIF 2017  
Recettes de fonctionnement : 893 912,83 €

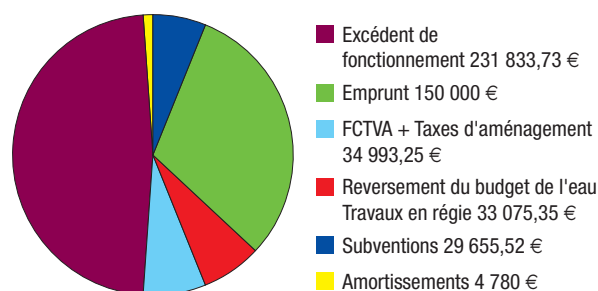


## INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2017  
Dépenses d'investissement : 363 362,87 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2017  
Recettes d'investissement : 484 337,85 €



## ADMR DE L'ENSEIGNE

L'Association a tenu son assemblée générale le samedi 26 mai 2018 dans la salle des mariages de Vitrac. La commune de Roannes Saint Mary était représentée par M<sup>me</sup> Fel, adjointe.

M<sup>me</sup> **Soubiron, présidente**, a accueilli les personnes présentes et excusé les absents.

M<sup>me</sup> **Lafon Monique**, secrétaire, a donné lecture du PV de l'AG 2017 qui s'était tenue à Saint-Antoine.

M<sup>me</sup> **Montin Gabrielle, vice-présidente**, a présenté l'ADMR et exposé les projets de l'association : étoffer les services pour répondre aux attentes de la naissance à la fin de vie, favoriser le lien social, participer à la vie locale et contribuer au développement de l'emploi.

Elle a ensuite présenté le rapport d'activité : il a été réalisé, tous services confondus, 22 225 heures d'intervention auprès de 193 familles ce qui représente pour notre commune 4 759 heures auprès de 34 familles.

M<sup>me</sup> **Verdier Pierrette** a détaillé les bilans financiers : le service aide à domicile est excédentaire de 11 574,54 € et la vie associative en excédent également de 5 565,53 € ce qui fait au total 17 231,07 € dont 10 570 € restent affectés à l'association.

Tous ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport moral M<sup>me</sup> Soubiron fait remarquer que l'activité est une nouvelle fois en baisse, mais qu'une bonne gestion des heures et des kms a permis de dégager un solde positif. En 2017, l'ADMR a employé 30 personnes à temps partiel : il y a eu 1 départ en retraite, 3 démissions et 2 recrutements. Sur la commune de Roannes-Saint-Mary l'association emploie actuellement 5 personnes. Les salariées ont suivi plusieurs formations. Les réunions du personnel ont été mises en place par petits groupes.

M<sup>me</sup> Breuil de Marcolès a définitivement fait valoir ses droits à la retraite après 30 ans de dévouement au service de l'association. Pour la remercier une plante lui a été offerte.

Le verre de l'amitié nous a été offert par la municipalité.

**A noter que la prochaine assemblée générale de l'association se déroulera en 2019 sur la commune de Roannes-Saint-Mary.**



Assemblée Générale.





## TERRAINS CONSTRUCTIBLES : IL VA Y AVOIR DU CHANGEMENT...



La communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne exerce, pour le compte de ses communes membres, la compétence « Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ».

Le PLUi est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la communauté de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il définit en conséquence les règles générales d'utilisation du sol, en détermine les usages (urbain, agricole ou naturel) et fixe les règles de constructibilité sur le territoire considéré.

Actuellement, la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne procède à l'élaboration de 4 PLUi (sur les 4 secteurs de Laroquebrou, Maurs, Montsalvy et Saint-Mamet) qui couvriront l'ensemble de son territoire.

### NOUS VOUS L'AVIONS DEJA SIGNALE MAIS VOILA, ÇA SE PRECISE :

Le PLUi s'inscrit dans le cadre général d'un dispositif législatif et réglementaire qui a fortement évolué depuis le début des années 2000 et qui s'est voulu de plus en plus vigilant vis-à-vis de la consommation d'espaces agricoles et naturels. Le développement démographique, la production de logements et la consommation d'espace induite sont désormais à justifier au regard de la demande observée et non au regard de l'offre possible.

Le PLUi doit par ailleurs être en compatibilité avec le SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie. Celui-ci fixe par exemple la consommation d'espace à 5,69 ha maximum par an pour le territoire de Cère et Rance en Châtaigneraie (période 2016-2036), à répartir entre les communes en fonction de leur catégorie.

Les documents d'urbanisme actuels seront en revanche en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi prévue fin 2020/début 2021.

Un registre est à votre disposition en mairie pour toute remarque, question ou suggestion que vous souhaiteriez voir prendre en compte dans le cadre de ce travail d'élaboration de notre futur document d'urbanisme. C'est le moment de vous manifester, avant qu'un nouveau zonage ne vienne redéfinir la constructibilité des parcelles.

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Il s'agit d'un service fonctionnant pour tous les habitants majeurs de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

... quand ?	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>Destinations imposées</b>		Aurillac de 8h30 à 18h		Marchés de Maurs et Montsalvy de 8h45 à 11h30	Marché de Laroquebrou de 8h45 à 11h30		Le Rouget de 8h45 à 11h30
<b>Destinations libres sur le territoire de la Châtaigneraie Cantalienne</b>	de 8h à 18h		de 8h à 18h		de 8h à 18h		

### ...comment ?

Sur réservation, vous appelez le taxi le plus proche de chez vous, au plus tard la veille du trajet avant 14 h :

- **Odette ROBERT, Marcolès :**  
04.71.46.70.27 ou 06.87.58.89.28
- **Christelle TEISSIERES, Saint Mamet La Salvétat :**  
04 71 46 70 24 ou 06 37 42 70 01
- **Pierre PUECH, Montsalvy :**  
04.71.49.21.45 ou 06.86.26.01.42

### ...quel coût pour l'utilisateur ?

	Destinations imposées	Transport à la demande
<b>Aller simple</b>	6€	6€
		ou 9€ pour les trajets de plus de 60km
<b>Aller / retour</b>	8€	8€
		ou 12€ pour les trajets de plus de 60km

**Remarque :** ce service ne fonctionne pas pour les transports médicalisés pris en charge par la sécurité sociale et les urgences médicales. Pour tout renseignement, des dépliants d'information sont disponibles sur le site de la commune et en contactant le siège de la communauté de communes à Saint Mamet, au 04 71 49 33 30.

## ECOLE CITOYENNE : ECOL'LOGIQUE



*Créations artistiques des maternelles à partir d'éléments naturels.*

Notre école participe depuis plusieurs années à des projets concernant la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Nous réalisons des sorties encadrées par les animateurs nature du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). Grâce à eux, nos élèves sont sensibilisés depuis la petite section à l'importance de la préservation de la biodiversité et des ressources énergétiques. Ainsi, lors de notre visite en 2016 à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues, nous avons pu observer les oiseaux migrateurs, ainsi que les plantes endémiques de nos montagnes cantaliennes.

Durant l'année scolaire 2017-2018, ce sont nos forêts domaniales et nos sentiers qui ont fait l'objet de l'attention de nos élèves. Nous en avons notamment observé et recensé la flore dans le cadre du projet 1000 coins de nature. Le chemin communal, dont le point de départ se trouve face à l'école, sera dès le printemps 2019 agrémenté d'un herbier mis à la disposition des promeneurs. Celui-ci a été réalisé fin juin 2018 par les élèves de la classe de CM.



En parallèle de cette action, les élèves de la classe de CE ont implanté un jardin de plantes aromatiques au sein même de l'école. Ainsi, menthe chocolat, plante cola, mélisse et autres angélique ou tanaïsie côtoient les plants de thym et de romarin plus traditionnels.

A la cantine les enfants consomment uniquement des plats préparés sur place, avec le maximum de produits frais. En lien avec l'écocitoyenneté à l'école, la mairie souhaite favoriser les circuits courts et nos producteurs locaux. Ils seront tout particulièrement mis à l'honneur pendant une semaine en janvier prochain, pour le bien manger des petits et d'excellentes adresses à retenir pour les grands !



Les élèves de maternelle ont quant à eux accueilli deux poules pondeuses qui ont pris place dans un ravissant petit poulailler dans l'espace vert à l'arrière de l'école. Etoile et Grisette, en échange de soins quotidiens, permettent de recycler les restes de cantine et offrent à nos petits élèves deux beaux œufs chaque matin.

Nous avons également mis en place un composteur et nous avons participé au projet "un carré pour la Biodiversité" organisé par le CPIE de Haute Auvergne, permettant ainsi aux insectes pollinisateurs de trouver un petit pré d'environ 50 m<sup>2</sup> pour venir butiner en toute tranquillité du mois de mars au mois de septembre.

Tel un point final à une année scolaire sous le signe de l'écologie, tous nos élèves se sont retrouvés le jour du solstice d'été sur le magnifique site de la Plantelière, pour une journée en communion avec la nature, dans le respect de celle-ci et des êtres vivants la peuplant si petits qu'ils soient.



Cette année encore, chacune de nos classes bénéficiera d'une intervention du CPIE. Certains iront admirer la faune et la flore des montagnes en hiver, d'autres s'intéresseront à l'écosystème de notre ruisseau roannais, ou à celui de la forêt et des prairies environnantes.

Les CM réaliseront un projet concernant le recyclage mais leur parcours citoyen ne s'en tiendra pas qu'à la préservation de la planète. En cette année de centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, les élèves de cycle 3 ont travaillé sur la préservation de la mémoire nationale, ainsi qu'à la défense des droits et libertés de chacun.

Ils poursuivront ce travail de mémoire en 2019, avec le 80<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration de la guerre de 1939-1945.



Notre école publique est le vivier des futurs citoyens de notre pays. Chaque jour, les enfants apprennent à vivre ensemble dans le respect de chacun, le respect de leur planète et du moindre de ses habitants, afin qu'ils puissent devenir à l'âge adulte des citoyens éclairés face aux enjeux sociétaux et écologiques du monde qui les entoure.

## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE



**Rappel :** "Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".

Quant au brûlage des plastiques, il est encore plus nocif à la fois pour l'environnement et pour nos enfants (effets cancérigènes notoires!!!!)

**Circulaire du 18/11/11 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. (A fortiori des plastiques !!!!!)**

### Il est rappelé qu'il existe :

- Une déchetterie communautaire à St Mamet.
- Une grande benne à déchets dans le bourg.
- Une collecte des plastiques agricoles organisée par la Chambre d'Agriculture et dont les dates et lieux sont communiqués dans les journaux locaux.

**De plus :** plus de 93% des plastiques collectés sont recyclés sous différentes formes : sacs poubelles, éléments de construction, tubes et canalisations, raccords en plastique, mobiliers urbains...

## EN COMBIEN DE TEMPS DISPARAISSENT LES DECHETS ?



## LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est arrivé chez nous. Un certain nombre de nids ont été détruits en 2018 sur notre commune.

Comme les autres frelons, le frelon asiatique est un prédateur qui s'attaque à une très grande variété de proies. Outre les abeilles, il s'attaque aux insectes. La progression annuelle de ce frelon prédateur d'abeilles menace l'apiculture européenne. L'insecte figure d'ailleurs sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne.

## COMMENT LE RECONNAÎTRE :



### Frelon Asiatique

Taille adulte : Reine : 24-32 mm  
Ouvrière : 17-26 mm  
Mâle : 19-27 mm

Description : La tête est orange avec un front noir. Le thorax est entièrement brun noir. L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec **un seul segment jaune orangé**. Les pattes sont jaunes à leur extrémité.

Nid : Plutôt sphérique et pouvant atteindre 80 cm de haut.



### Frelon Européen

Taille adulte : Reine : 27-39 mm  
Ouvrière : 19-30 mm  
Mâle : 21-31 mm

Description : La tête est jaune avec un front orangé. Le thorax est taché de roux de noir et de jaune. L'abdomen est **entièrement jaune rayé de noir**. Les pattes sont brunes.

Nid : Plutôt conique et de plus petite taille que l'asiatique, en général, moins de 40 cm de diamètre.

## LE FRELON ASIATIQUE (SUITE)

### Son mode de reproduction :

Tout comme les autres frelons, le frelon asiatique construit des nids qui se vident de leurs habitants en hiver. L'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines (qui sont beaucoup plus grosses) se camouflent dans des trous de mur, dans des arbres creux... pour en ressortir au printemps et commencer à s'alimenter. C'est alors qu'il est judicieux de les piéger.

### Utilisez les pièges à frelons asiatiques aux bonnes périodes :

Pour piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises, afin d'éviter que trop d'insectes autres que des frelons asiatiques ne soient piégés :

- du 1<sup>er</sup> février au 15 avril, période où la reine sort d'hibernation,
- et du 15 octobre à la fin novembre.

### Fabriquez votre piège à frelons asiatiques. Plusieurs solutions possibles :

**Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques.** Le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- un quart de volume de **sirop de grenadine ou de cassis** utilisé pur ;
- un demi-volume de **bière brune** ;
- un quart de volume de **vin blanc** (qui repousse les abeilles).

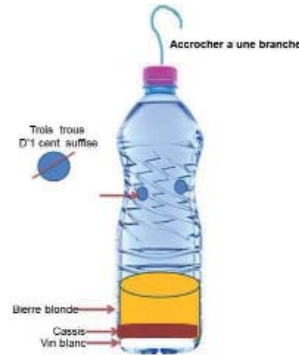
Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Débarrassez-vous du piège rempli de frelons.

Placez le piège dans un seau d'eau afin de noyer les frelons.

Faites détruire les nids de frelons asiatiques.

Faites appel exclusivement à des professionnels (les frais sont à votre charge).



**À savoir :** la destruction des nids de frelons n'est pas obligatoire, mais si vous n'y avez pas procédé, vous seriez tenu pour responsable si quelqu'un se faisait piquer.

## PRÉSERVER LES OISEAUX

### POURQUOI LES OISEAUX DISPARAISSENT ?



Le CNRS et le Muséum national d'histoire naturelle ont publié deux études qui pointent la disparition massive des oiseaux de nos campagnes. En moyenne leurs populations se sont réduites d'un tiers en quinze ans. Le déclin observé est plus particulièrement marqué depuis 2008-2009 et s'est intensifié ces deux dernières années.

Dans les plaines agricoles 80 à 90 % des alouettes des champs et des perdrix ont disparu. De plus, ce qui est très inquiétant, c'est que des espèces non tributaires des écosystèmes agricoles comme le pinson, la tourterelle, le merle ou le pigeon ramier déclinent également. En 2008-2009 la fin des jachères imposées par la politique agricole européenne, la flambée des cours du blé, la reprise du sur-amendement au nitrate, la généralisation des néonicotinoïdes (Insecticides neurotoxiques fréquemment utilisés) ont précipité la disparition des oiseaux.

**Par bonheur ces insecticides sont interdits en France depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2018** afin de protéger (entre autre) les colonies d'abeilles décimées par l'usage de ce produit chimique.

Nous pouvons constater également la modification du biotope des campagnes avec la disparition des haies, des bosquets, des mares, des murets ; ce qui entraîne une perte d'habitat pour les oiseaux et par là même la disparition des invertébrés (dont les insectes)...

**Avez-vous remarqué que votre pare-brise de voiture n'est plus maculé de cadavres d'insectes lorsque vous roulez notamment la nuit ?**

**Il n'y a plus d'insectes !** Or de nombreuses espèces d'oiseaux granivores passent par un stade insectivore au début de leur vie ; d'où un problème profond d'alimentation pour de nombreuses espèces. La reproduction est affectée : moins de nourriture, moins de poussins, pas de renouvellement.

Il y a moins d'insectes mais il y a aussi moins de plantes sauvages et donc moins de graines qui sont une ressource nutritive majeure pour de nombreuses espèces.

Que les oiseaux se portent mal indique que c'est l'ensemble de la chaîne alimentaire qui se porte mal, et cela inclut la microfaune des sols ; c'est à dire ce qui les rend vivants et permet les activités agricoles.

**Comment enrayer le déclin de la biodiversité dans nos campagnes ?**

### DES SOLUTIONS POUR ÉVITER LA DISPARITION DES OISEAUX

- Recréer des haies vives (ou tout du moins de ne pas les détruire) pour permettre aux oiseaux et insectes de se réfugier, s'alimenter et se reproduire ; proscrire la taille de ces haies en période de nidification (mai à juillet).
- Conserver zones humides, mares, murets... voire en recréer, même à petite échelle.
- Supprimer ou du moins réduire considérablement les pesticides, insecticides et fongicides de synthèse.
- En forêt : laisser des arbres morts sur pied ou de vieux arbres en place, ainsi que du bois mort au sol pour permettre aux oiseaux de trouver le gîte et le couvert.
- Chacun de nous peut contribuer à la préservation et au retour des oiseaux, en n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse dans son jardin et sur sa terrasse... en laissant des zones de pelouse non fauchées, en y cultivant des fleurs... et pourquoi pas en construisant une cabane à insectes à la fois esthétique et utile (ci-contre).



# ADRESSAGE DES RUES

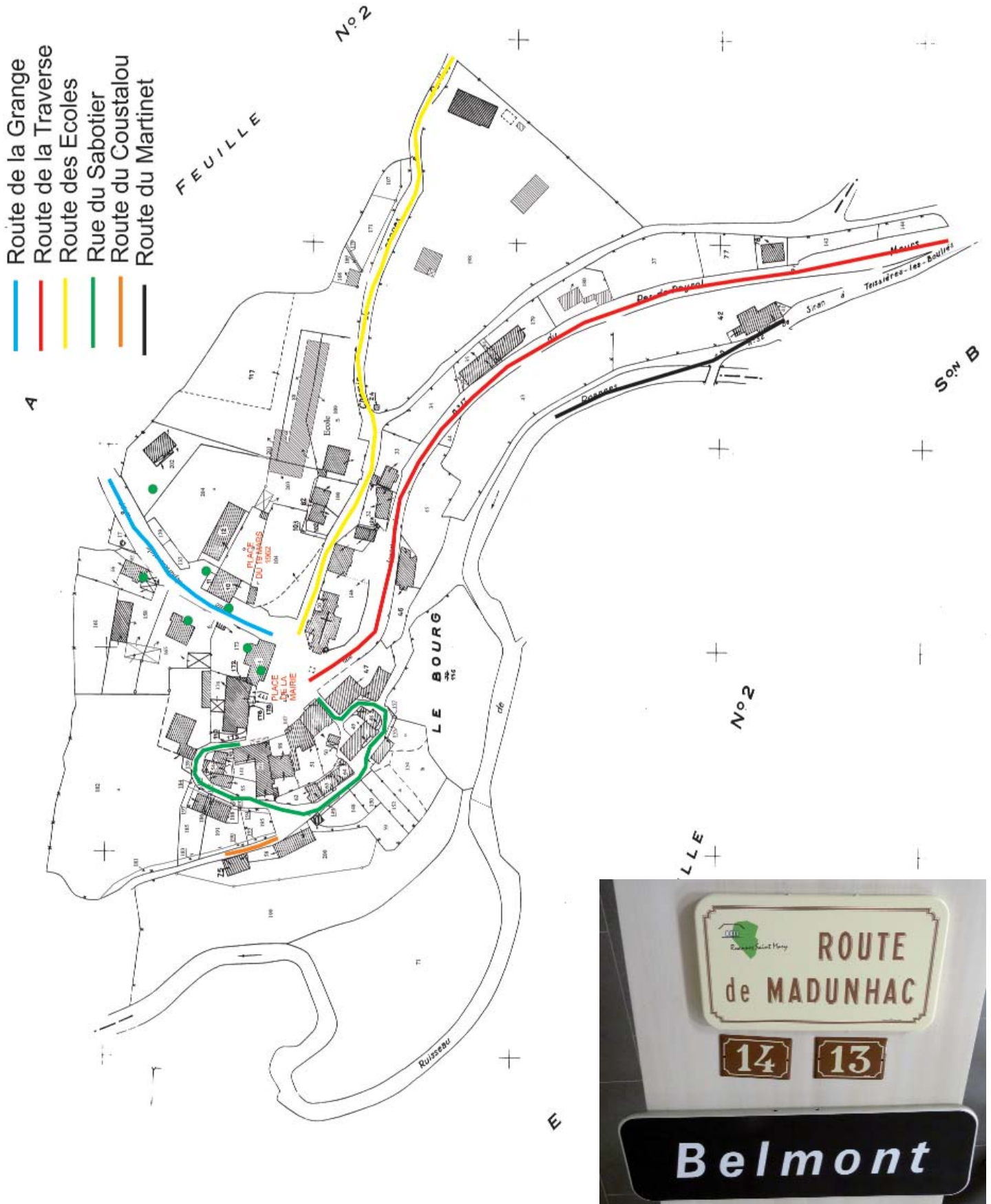
Le dossier de l'adressage des rues touche à sa fin. La commande des panneaux, plaques et numéros vient d'être livrée, pour une dépense totale de 11 000 euros.

Les agents communaux mettront en place les panneaux et plaques de rue dans le courant de l'année prochaine.

Chaque foyer recevra toutes les informations nécessaires aux démarches administratives en lien avec le changement d'adresse.

## CARTOGRAPHIE DES NOUVEAUX NOMS DE RUE

- Exemple du bourg -



## Comité d'animation Rural de Saint Mary

### COMITÉ DE ST MARY

**Président :** Jean-Paul Vidal  
Tél. 04 71 62 64 48

Depuis sa création en 1978, le comité d'animation rural de St Mary ne faiblit pas grâce à son président et ses bénévoles toujours actifs et soudés pour organiser différentes activités.

La fête patronale à la Capelotte, notre plus grande manifestation, a eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juillet. Elle a réuni un grand nombre de personnes pour la messe, le repas champêtre et l'animation dansante.

La bénédiction du pain et du sel a eu lieu, comme tous les ans, le samedi 21 juillet en l'église de St Mary, accompagnée d'un vin d'honneur offert par le comité.

Le repas champêtre du dimanche 2 septembre à midi pour les villageois s'est déroulé sous un beau soleil et dans la bonne humeur.

A noter : cette année, en collaboration avec le comité des fêtes de notre commune, nous avons organisé deux vins d'honneur :

- A l'occasion d'une étape du Tour du Cantal cycliste cadets avec l'arrivée dans le bourg de Roannes,
- Pour le passage de la transhumance des moutons du Lot vers le Lioran (animation assurée par les Copains Musiciens du Mardi).

Un grand merci à tous nos membres et à nos bénévoles qui nous permettent de faire durer nos activités. Merci également à la commune pour la mise en valeur du site de la Capelotte et le versement annuel d'une subvention, ainsi que pour le bon travail des employés communaux. Nous adressons également nos remerciements au Conseil Départemental et à Groupama pour leurs aides financières lors de notre fête.

En 2019, la fête est prévue le dimanche 7 juillet. En juillet aura également lieu la bénédiction du pain et du sel, et fin août, le repas champêtre des villageois.



### ACCA

**Président :** Jean-Paul Mondor  
Tél. 06 87 31 26 61

En juin 2018 a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Le nombre des chasseurs reste à ce jour stable.

Les membres de l'ACCA remercient tous les propriétaires de la commune pour laisser un droit de passage sur leur terrain.

Sangliers, chevreuils, lièvres sont toujours présents sur notre territoire. De nombreux renards et ragondins ont été prélevés grâce aux battues et aux personnes habilitées à réduire le nombre de ces nuisibles.

#### Manifestations :

**28 juillet 2018 :** 180 repas ont été servis par les membres de l'association. Les deux sangliers à la broche ont été très appréciés. Les chasseurs remercient toutes les personnes qui ont assisté à cette manifestation.

L'ACCA reste très soucieuse de la sécurité et des règles à respecter dans les actions de chasse, pour le bien des membres, des habitants et autres amateurs de la nature.



### DÉTENTE ET LOISIRS

**Présidente :** Sandrine Castan



L'association Détente et Loisirs a choisi en cette année 2018 de diversifier son offre d'activités en proposant un cours de gym à destination des enfants. Pour cette première année une dizaine de jeunes roannais ont répondu présents et se retrouvent tous les vendredis à 16h pour se défouler

sous le regard bienveillant de Sarah.

Durant l'été, nous avons organisé les randos du mardi où licenciés et non licenciés étaient conviés pour se retrouver sur les chemins de Roannes. Nous espérons pouvoir reconduire cette initiative l'été prochain.

Cette année encore l'association accueille ses adhérentes lors de séances de gym les mardis : l'une à 19h et l'autre à 20h à la salle polyvalente. Deux séances de Yoga sont proposées les mercredis à 17h30 et à 19h15 en partenariat avec l'association Shanti Yoga de Saint-Mamet dans la salle de motricité de l'école. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à assister à une séance d'essai pour chacune de nos activités.

En 2018, Détente et Loisirs a participé à chacune des festivités roannaises et envisage de reprendre en 2019 le flambeau des Godillots lors de la fête patronale afin d'organiser la randonnée du samedi après-midi.

Pour conclure, l'association espère vous retrouver toujours plus nombreux lors des deux événements qu'elle organise depuis plusieurs années désormais : le vide dressing de l'automne et le concours de belote de début décembre.



### LA PASTOURELLE

**Président :** Serge Combelle  
Tél. 06 47 65 23 79

**Bilan de l'année 2018**



Pour clôturer l'année 2017, nous nous sommes retrouvés autour d'un stockfish à Calvinet toujours aussi nombreux.

Nous avons repris la saison 2018 le 19 janvier avec la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Cette saison a débuté relativement tôt avec le premier spectacle dès le 6 février.

Le **dimanche 6 mai**, nous avons eu un échange très fructueux avec le groupe Les Pastouriaux de Buzançais au village vacances La Châtaigneraie à Mauves. Une belle entente entre les danseurs durant cette superbe journée qui s'est terminée autour d'un repas.

Le **28 juillet** le groupe s'est retrouvé à La Barrière autour d'un repas concocté par l'ensemble des membres de La Pastourelle.

Quant aux répétitions elles ont toujours lieu le vendredi en soirée. A l'heure actuelle nous avons effectué 22 prestations. Nous avons progressé par rapport à 2017 et l'année n'est pas terminée !

Merci à toute l'équipe qui œuvre pour le bon déroulement de l'association qui fêtera ses 30 ans en 2019.

Si vous aimez danser, vous amuser dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement par téléphone ou sur notre page facebook.



## DON DU SANG

**Présidente :** Marie-France Moissinac  
Tél. 04 71 46 15 25  
**Contacts :** Louis Gaston  
Joséphine Lacassagne

**71 donateurs se sont présentés pour un don de sang cette année sur notre commune.**

Nous remercions les donateurs pour leur geste. Nous attirons l'attention des personnes en bonne santé (entre 30 ans et 50 ans) ce créneau d'âge manque dans nos collectes !!! Les anciens sont parfois absents : maladies, traitements, etc... nous devons recruter pour les remplacer !!!

Les personnes en bonne santé qui souhaitent s'inscrire sur le répertoire national des dons de moelle osseuse doivent se signaler. Le but est d'élargir le fichier afin d'augmenter les chances de compatibilité avec les malades du monde.

La probabilité de trouver un donneur compatible (en dehors de leur famille) est d'une sur un million.

Une simple demande au personnel lors d'une collecte et vous serez inscrits.

Chaque année plus de 2000 patients atteints de maladies graves sont en attente d'une greffe...

Une greffe de moelle osseuse est leur unique chance de guérison. Nous vous disons MERCI au nom de tous les malades et vous invitons à venir dans nos collectes !!!

**LE SANG = LA VIE !!!.**



Au cours de cette assemblée générale la mairie a souhaité honorer plus particulièrement M. Louis GASTON, pour son très long et fructueux engagement associatif au sein de notre commune. Qu'il en soit chaleureusement remercié et que dure toujours son entrain et sa belle générosité !



## LE CARREAU ROANNAIS

**Président :** Yves Charmes

Sous la houlette de son président, Yves Charmes, notre association regroupe une cinquantaine d'amateurs, plus ou moins assidus, de la pétanque. Celle-ci étant pratiquée le plus souvent en période estivale nous commençons nos activités au printemps. Nous engageons des équipes en championnat honneur et promotion, en vétérans (+ 60 ans) et en 55 ans et +.

Individuellement, nos joueurs s'inscrivent aux divers championnats du Cantal organisés par la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal) du Cantal en tête à tête, doublette ou triplette.

Le Carreau Roannais organise des concours les mardis soir en juillet, août et un concours interne les vendredis soir de mai à septembre à la mêlée.

Organisation d'un concours pour la fête de Roannes, un concours 55 ans et dans l'été et un concours au mois de mai réservé à tous les licenciés .

Parallèlement, nous défendons aussi notre maillot et notre couleur : le vert sur tous les terrains du Cantal et autres.

2019 verra nos engagements renouvelés ou étoffés suivant le nombre de nos licenciés.

**Notre Assemblée Générale aura lieu le Samedi 24 novembre à 19 h à notre siège social : restaurant Charmes Thierry.**

Notre club a toujours pour objectif de faire partager notre sport dans un cadre convivial et agréable afin de passer de plaisants moments de détente et de rencontre. Tel est notre devise. Nous remercions la municipalité ainsi que les agents communaux pour leur aide et leur soutien.

Si vous êtes intéressés ou pour des renseignements complémentaires : Charmes Yves : 06 82 78 29 00

Versepuech Jean-Pierre : 04 71 62 87 39 ou 06 04 05 42 68



## AMICALE DES PARENTS D'ELÈVES

**Présidentes :** Virginie Falières et Noémie Lacoste

Tout au long de l'année, nous souhaitons par nos différentes actions participer à la vie de l'école de nos enfants, en étant plus proche des équipes enseignantes et éducatives mais aussi en organisant diverses manifestations, telles que la vente de calendriers, celle de gâteaux au cours du marché de Noël, le **Quine de l'école qui aura lieu le 27 janvier 2019** ou encore la fête des écoles qui se déroulera le **22 juin 2019**.

Les bénéfices tirés de ces actions ont pour but d'apporter un soutien financier aux activités scolaires et extrascolaires de tous les enfants de l'école : participation pour l'achat du matériel comme les jeux pour la récréation, spectacle et goûter de Noël, participation financière aux différentes sorties scolaires au cours de l'année...

**Mais, nos actions ne sont possibles que grâce à vous !**

Nous invitons tous les parents qui souhaitent offrir un peu de leur temps à rejoindre notre association afin de partager des idées et des projets. En répondant à une de nos demandes, en participant à une de nos actions, même une fois dans l'année, vous agissez pour rendre plus belle et plus intéressante la scolarité de votre enfant. Tout le monde peut se rendre aux réunions de l'A.P.E. sans pour autant en être membre, ni se sentir obligé ou forcé à participer aux manifestations. Cette année encore, nous avons besoin de votre soutien, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous souhaitons remercier la municipalité et les agents communaux pour leur disponibilité ainsi que toutes les personnes qui s'investissent sans compter.

Les enfants vont à l'école pour apprendre mais aussi pour passer de bons moments qui resteront gravés dans leur mémoire. Aidez-nous à leur offrir de beaux souvenirs !

**« Tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ! »**







## COMITÉ DES FÊTES

Responsable : Béatrice Jarry



Malgré un effectif au plus bas, c'est avec l'aide de quelques bénévoles ainsi que la participation de certaines associations et de la municipalité que nous avons pu organiser la fête patronale qui s'est déroulée le 15, 16 et 17 juin 2018

**Le vendredi 15**, concours de pétanque en doublette organisé par le carreau Roannais.

**Le samedi 16** : tournoi de sixte organisé par l'E.S.R. ; à partir de 19h30, repas à la salle polyvalente (environ 230 repas) suivi d'une animation musicale par l'Orchestre "Didier Roques".

La soirée s'est terminée par l'embrasement du clocher.

**Le dimanche 17** : tripoux servis par l'APE ; après la messe, dépôt de gerbe au monument aux Morts ; lâcher de ballons organisé par Familles Rurales ; animation musicale en compagnie des musiciens du mardi ; concours de tartes aux pommes ; animation de rue par la compagnie des Marches Pieds et pour clôturer la fête patronale 2018 le groupe WHOZ JACK avec un concert très rock.

Nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous avez pu témoigner lors du passage des bénévoles pour la présentation du programme de la fête patronale. Merci aussi à la municipalité et à tous les annonceurs.

**Le samedi 28 avril** avec le concours du comité de St Mary, nous avons participé à l'arrivée d'une étape de la course cycliste cadet du tour du Cantal 2018. Après la remise des prix nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif.

Pour la 2<sup>e</sup> année et sous un beau soleil, le samedi 2 juin, nous avons organisé avec la participation du comité de Saint Mary, des musiciens du mardi et de Monsieur Gauzinhos André un apéritif musical. Cette manifestation ouverte à tous, fêtait le passage de la transhumance des moutons sur notre commune à la Course du Mouton.

Un grand merci aux bénévoles !!

### Programme de nos manifestations pour 2019 :

La fête patronale aura lieu le 14, 15 et 16 juin 2019.

Dès maintenant, nous faisons appel aux bénévoles pour reconstituer un bureau afin de faire vivre notre association.

Sans la participation de bénévoles, nous serons dans l'impossibilité d'organiser la fête patronale !!

Nous sommes néanmoins heureux de vous inviter au marché de Noël qui aura lieu le dimanche 16 décembre 2018 de 10h à 18h à la salle polyvalente.

De nombreux exposants proposeront des idées de cadeaux.

Animations : promenade en calèche, maquillage, spectacle pour les enfants , sans oublier la visite du père Noël, restauration rapide et buvette.

**Venez nombreux.**



## LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

Président : Michel Serec

Tél. 04 71 62 64 46

### 2018

- 10 veillées dansantes gratuites Salle Charmes "bal à thème".
- Une trentaine de prestations diverses :
  - Fête de Roannes St-Mary
  - Saint-Mary "Capelotte"
  - Leucamp "fête de la cabrette"
  - Maurs bal musette
  - "fête de quartier" Brouzac Aurillac

## LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI (SUITE)

- Maisons de retraite : Montsalvy, Vic-sur-Cère,
- Thé dansant à Orpéa
- Marché de printemps Reilhac
- Bal à St-Clément
- Grande vente d'été de la communauté EMMAÛS
- Association des commerçants de Marmiers
- Transhumance des moutons à La Course du Mouton
- Marché du pays à Tournemire
- Bal à Brouzac
- Soirée paëlla à St-Clément
- Soirée moules-frites à Saint-Antoine
- Soirée guinguette à Arpajon-sur-Cère
- Repas du CCAS à Maurs
- Club des aînés à Badailhac

**Divers** : repas dansant à Siran avec Nathalie BERNAT et Benjamin BARRIAT.

Taitou Jordanne. Voyage au viaduc de Garabit avec le comité des fêtes d'Arnac.

### 2019

Chaque deuxième samedi du mois bal à thème (gratuit), salle Charmes, Roannes St-Mary.

Répétition : foyer rural le mardi de 14h à 17h tous les quinze jours. Vous y serez les bienvenus.

### Buts de l'association :

- regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire ;
- partager des connaissances musicales, dans un esprit amical et convivial ;
- organiser des animations diverses.

Merci à la Mairie pour son aide et son soutien.

Email : lescopainsmusiciens@orange.fr

Internet : <http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>



## Amicale des Aînés

## AMICALE DES AÎNÉS

Présidente : Nicole Serieys

Tél : 04.71.62.80.21

### Activités prévues pour l'année 2019

- Repas de Noël en décembre
- Assemblée générale au mois de février
- La journée STOCKFISH,
- 3 voyages non datés,
- 3 concours de belotes,
- Journée inter-clubs.

Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent dans l'amicale et qui participent à toutes les manifestations.





## FAMILLES RURALES

**Présidente :** Véronique Cuisinier Delisle

L'association Familles Rurales poursuit comme chaque année ses engagements envers les familles de Roannes St Mary, en proposant aux enfants de 3 à 17 ans un accueil de loisirs ouvert 10 à 11 semaines par an pour les vacances ainsi que tous les mercredis après-midi de 12h à 18h30.

Tout au long de l'année cette association propose d'autres activités pour les enfants telles que la chasse aux œufs, le lâcher de ballon lors de la fête votive, la vente de sapins et décorations faites par les enfants, la participation au marché de Noël. En outre depuis septembre, nous accueillons chaque semaine une séance de gym pour enfants grâce à l'association communale "Détente et loisirs" le vendredi après-midi à 16 h dans nos locaux.

Le club peinture et dessin nous a rejoint au cours de l'année avec M<sup>me</sup> Cécile Prunet qui anime ce cours tous les lundis soir de 18h45 à 20h15 au centre de loisirs.

Je vous encourage vivement à découvrir leur première exposition à la mairie.

Notre club couture s'est malheureusement essouffé. Je tiens à remercier toutes les anciennes couturières pour leur dévouement et leur travail pendant plusieurs années et celui notamment de M<sup>me</sup> Jeanine Paupert qui a œuvré pour ce club depuis plus de 20 ans. Un grand MERCI à vous toutes. La porte reste toujours ouverte si de nouveaux bénévoles souhaitent se lancer dans cette activité.

M<sup>me</sup> Alexandra Théron notre directrice du centre s'est momentanément arrêtée pour un congé de maternité. Nous accueillons donc depuis cet été M. Gaëtan Bornet notre nouveau directeur qui a pris la relève avec beaucoup de dévouement et d'implication.

Les activités au Centre de Loisirs furent riches à nouveau cette année avec notamment un camp à St-Urcize en février. Un voyage pour les adolescents a malheureusement dû être suspendu pour des raisons de nouvelles réformes d'encadrement.



Comme depuis quelques années, de nombreux autres camps ont été organisés cet été avec les centres de loisirs de St Mamet et du Rouget pour permettre de mutualiser les différents frais ceux notamment des transports : au lac du Pareloup pour les 8-11 ans et ados, et un camp de poney à Gorses pour les 8-11 ans. Nous organisons également en commun différentes sorties :

- sorties ados Mission impossible Koh-lanta,
- sorties à la journée pour les moins de 6 ans comme la vallée des daims, Woopzy parc...
- sorties pour tous les enfants comme celles du conseil départemental dans le cadre du Cantal Tour Sports, toujours très appréciées.

Nous poursuivrons jusqu'en 2020 notre opération BAF (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur). Si dans la commune des jeunes aimeraient passer ce diplôme, nous finançons la moitié de la formation. Je remercie à ce titre nos deux jeunes filles qui ont profité récemment de cette opportunité, et qui ont très bien travaillé cet été en qualité d'animatrices. Je tiens à remercier aussi tous les animateurs, encadrants des vacances et des mercredis qui proposent et organisent des activités variées, enrichissantes et passionnantes pour les enfants de la commune et parfois des communes avoisinantes.

## FAMILLES RURALES (SUITE)

Je souhaiterais également remercier les membres de notre association (6 personnes) qui veillent au bon fonctionnement de toute l'organisation complexe d'un accueil de loisirs, tant financièrement que réglementairement :

- contrats de travail des animateurs,
- gestion des charges salariales et "patronales",
- recherche de subventions,
- transmission des bilans détaillés à nos partenaires, etc. ...

Notre souhait serait de voir arriver de nouveaux et très motivés bénévoles !

Familles Rurales de Roannes St Mary remercie nos deux restaurateurs Fau et Charmes de proposer des repas à un prix raisonnable pour les familles.

Nous remercions enfin la municipalité pour son soutien matériel, financier et humain ainsi que la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

**Prochaines ouvertures du centre de loisirs :** tous les mercredis après-midi de 12h à 18h30 avec ou sans repas ainsi que pour les vacances de Noël prochain, les 2, 3 et 4 janvier 2019.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la commune pour de plus amples renseignements.



## ETOILE SPORTIVE ROANNAISE

**Bureau :**

Co-présidents : Sylvain Murat 06 89 16 37 57

Mathieu Puechjean 07 87 99 51 09

Trésorier : Thomas Maffre 06 76 72 92 57

Trésorier adjoint : Maxime Tillon 06 46 26 15 01

Secrétaire : Pierre Courchinoux 06 85 70 60 63

Secrétaire adjoint : Jean-Luc Pertus 04 71 62 80 03

École de foot Cère & Rance Olivier Parra : 06 75 50 86 02

L'ESR est encore et toujours en mouvement en renouvelant chaque année son équipe dirigeante : avec l'arrivée de Mathieu Puechjean à la co-présidence, de Maxime Tillon comme adjoint aux finances, et de Pierre Courchinoux, nouveau secrétaire. A la tête du groupe Romain Carsac bénéficie cette saison de la collaboration de Cyril Poirer.

Avec leur diplôme d'arbitres auxiliaires, Coco Bourgade et J.-P. Charmes espèrent la montée de notre jeune équipe en promotion (D3) à la fin mai. En étant deuxième de notre championnat (de D4) mi-novembre, tous les espoirs sont permis.

Le club est animé d'une excellente ambiance, illustrée encore cette saison par la reconduction au printemps de l'équipe de vétérans, rassemblée autour de Stéphane Courbouleix. N'hésitez pas à contacter le club pour jouer puis éventuellement, boire et manger à votre rythme (de 35 à 77 ans).

Les joueurs visiteront toutes les maisons de la commune en décembre pour vous inviter, à travers le traditionnel calendrier annuel, à participer à la bonne marche du club. L'Etoile Sportive Roannaise représente toujours aussi bien la commune sur tous les terrains, encouragez-les ! Merci pour votre accueil.

Merci encore aux divers sponsors pour leur aide précieuse et à la municipalité, notamment pour l'entretien de la pelouse et la mise à disposition des vestiaires.



## AGENDA DES MANIFESTATIONS

Hormis la fête à La Capelotte qui se déroule chaque premier dimanche de juillet nous ne sommes pas en mesure de communiquer le calendrier des manifestations. Les associations n'ayant pas fixé les dates exactes de leurs animations nous vous invitons à consulter régulièrement la rubrique culture & loisirs sur le SITE DE LA COMMUNE.

Nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment aller sur le site en tapant dans votre moteur de recherche soit : Roannes Saint Mary Cantal soit : [www.roannes-saint-mary.fr](http://www.roannes-saint-mary.fr)

Vous y trouverez dans le bandeau d'accueil plusieurs rubriques :

LA COMMUNE - VIE MUNICIPALE - VIE PRATIQUE - ENFANCE/JEUNESSE - CULTURE et LOISIRS - CONTACTS



## Dimanche 16 décembre 2018

Le marché de Noël aura lieu de 10 h à 18 h à la salle polyvalente. Vous pourrez vous restaurer sur place et découvrir les stands de nos associations.

Des activités sont prévues pour les enfants : visite du Père Noël, spectacle, balade en calèche...

## MAISONS FLEURIES

La remise des prix du concours des « Maisons Fleuries » édition 2018 organisée par la commune a eu lieu en mairie le 27 octobre. Après le passage dans les villages de Roannes St Mary pendant l'été, le jury a apprécié l'aménagement végétal : couleurs, choix des plantes, harmonie, technique et créativité et a sélectionné les lauréats.

Merci à toutes les personnes qui, par leur passion des fleurs, contribuent à embellir notre commune.

## • Catégorie Balcons et Terrasses :

- 1<sup>er</sup> Prix : Nicole GIRE, Cazolat
- 2<sup>e</sup> Prix : Josette CHARMES, le Bourg
- 3<sup>e</sup> Prix : Marie BADUEL, Marquet
- 4<sup>e</sup> Prix : Marcel LACOSTE, La Croix
- 5<sup>e</sup> Prix : Marie-Thérèse GLADINES, Madunhac

## • Catégorie Enclos Fleuris :

- 1<sup>er</sup> Prix : Annie PEYRISSAC, Le Palat
- 2<sup>e</sup> Prix : Frédérique BOURGADE, Calves
- 3<sup>e</sup> Prix : Simone BOURGADE, Calves
- 4<sup>e</sup> Prix : Josette RAYNAL, Griffeuilles
- 5<sup>e</sup> Prix : Odile CASTANIER, Monloubou

## • Catégorie Fenêtres et Murs :

- 1<sup>er</sup> Prix : Simone MONTARNAL, Le Parrot
- 2<sup>e</sup> Prix : Françoise DELFAU, Cazolat
- 3<sup>e</sup> Prix : Mimi BOURGADE, Mastrebus
- 4<sup>e</sup> Prix : Marcel NIGOU, Prantignac
- 5<sup>e</sup> Prix : Marie Claire LAFON, Moynac

## • Les personnes citées :

- Marcelle GARRIGOUX, Le Bourg
- Philippe COUDIER, Le Bourg
- Pierre LAURENT, La Croix
- Fernand LOUBIERES, L'Hermitage
- Monique VIDAL, Berthot
- Nadine MALVEZIN, Madunhac
- Audrey ESTEYRIES, La Course du Mouton
- Annie LAVERGNE, Gladines
- Jean Pierre LACOSTE, Cabrières
- Josette SALLES, Belmont
- Mickaël GIRE, Cazolat
- Jacqueline MAFFRE, Lacassagne



## CCAS

**Dimanche 25 novembre 2018.** C'est au foyer que 75 personnes sont venues participer à la journée offerte par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). C'est un peu Noël pour les aînés de la commune. Le repas a été animé par Marcel Nigou.

Les personnes qui n'ont pas pu profiter du repas recevront prochainement un colis ainsi que les personnes du village qui sont en maison de retraites ou hospitalisées.



## TOUR DU CANTAL CADETS 2018

**Le 28 avril à Roannes St Mary,** nous avons accueilli l'arrivée du 17<sup>e</sup> Tour du Cantal Cadets où 110 jeunes cyclistes venus de tous horizons sont partis de Laroquebrou pour un parcours de 73 km.

Les remises de prix ont été faites sur podium par le comité cycliste.

Les comités des fêtes de Roannes et de St Mary avaient préparé un petit casse croute local pour les reconforter après l'effort.



# E

# M E R G E N C E

## Architectures

Laurent Sallard, Architecte DEA, Ingénieur ITA

Les Landes de Monlobou Tél. 06 60 14 61 30  
15220 ROANNES ST MARY E-mail : emergence-architectures@laposte.net



ATELIER DE

**BRODERIE,  
SÉRIGRAPHIE,**

**MARQUAGE TOUT TEXTILE ...**

**Faites le choix  
du local !**

100% de la production réalisée  
dans l'atelier d'Aurillac

(ENTREPRISES, CLUBS,  
ASSOCIATIONS, MANIFESTATIONS ...)

**Petite ou grande quantité, délais rapide**

**Contactez nous pour toutes vos demandes - 04 71 48 06 15**

**4, rue Jacquard - ZI de Lescudilliers - AURILLAC - sarlatoucanatelier@orange.fr**

# izs imprimerie

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale  
15000 Aurillac del.barco@wanadoo.fr  
Tél. 04 71 48 15 36 - Fax 04 71 48 26 40

## Schmidt Aurillac

51 Avenue Charles de Gaulle  
15 000 Aurillac

04 71 64 28 96



# SCHMIDT

le sur-mesure n'est plus un luxe

**Ter**  
fabricant  
français